



## Conseil économique et social

Distr. générale  
21 juillet 2000  
Français  
Original: anglais

---

### Session de fond de 2000

New York, 5 juillet-1er août 2000

Point 13 a) de l'ordre du jour

**Questions relatives à l'économie et à l'environnement :  
développement durable**

### **Lettre datée du 18 juillet, adressée au Président du Conseil économique et social par le Représentant permanent des Maldives auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du 13 juillet 2000 que vous adresse M. Fathulla Jameel, Ministre des affaires étrangères de la République des Maldives, concernant la recommandation faite par le Comité des politiques du développement de radier les Maldives de la liste des pays les moins avancés (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir appeler l'attention des membres du Conseil économique et social sur la présente lettre et son annexe et d'en faire distribuer le texte comme document officiel du Conseil, au titre du point 13 a) de son ordre du jour.

Le Représentant permanent  
(*Signé*) Hussain **Shihab**

**Annexe à la lettre datée du 18 juillet 2000,  
adressée au Président du Conseil économique et social  
par le Représentant permanent des Maldives  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de me référer à la décision prise par le Comité des politiques du développement à sa deuxième session, en avril 2000, de recommander au Conseil économique et social la radiation des Maldives de la liste des pays les moins avancés, avec effet immédiat. Cette recommandation doit être examinée par le Comité des politiques du développement durant la session en cours du Conseil.

Je vous fais tenir ci-joint un document que mon Gouvernement a établi afin de faire mieux comprendre la position des Maldives à ce sujet et de faire ressortir les conséquences graves qu'auront les mesures recommandées par le Comité des politiques du développement. De notre point de vue, si les efforts que nous avons engagés en matière de développement socioéconomique nous ont permis de réaliser certains progrès, de multiples facteurs et difficultés propres aux Maldives justifient le maintien du traitement préférentiel accordé aux pays les moins avancés. Nous sommes convaincus que notre radiation de la liste de ces pays non seulement rendrait précaire notre développement actuel mais encore aurait pour effet la détérioration de notre situation socioéconomique.

Je vous saurais gré de bien vouloir porter ces éléments à l'attention des membres du Conseil économique et social lorsqu'il examinera la question de la radiation des Maldives de la liste des pays les moins avancés.

(Signé) Fathulla **Jameel**

**Pièce jointe****Mémoire contenant les observations et les commentaires  
du Gouvernement de la République des Maldives concernant  
la recommandation du Comité des politiques du développement  
de radier les Maldives de la liste des pays les moins avancés****Table des matières**

	<i>Page</i>
A. Facteurs critiques dont les indicateurs ne tiennent pas compte . . . . .	4
B. Principaux points omis dans le projet de profil de vulnérabilité . . . . .	8
C. Sous-estimation du facteur de vulnérabilité . . . . .	12
D. Coûts qu'entraînerait pour les Maldives leur radiation de la liste des PMA . . . . .	12

## A. Facteurs critiques dont les indicateurs ne tiennent pas compte

La recommandation figurant dans le rapport du Comité des politiques du développement sur les travaux de sa deuxième session n'est pas fondée car l'évaluation du Comité ne tient pas compte de certains éléments spécifiques au niveau de développement des Maldives et ignore plusieurs questions essentielles ou ne leur accorde pas suffisamment d'importance. Le Gouvernement des Maldives ne peut, par conséquent, pas considérer comme valable le rapport du Comité des politiques du développement, notamment pour les raisons suivantes :

1. Les indicateurs utilisés ne prennent en compte ni le niveau de pauvreté ni l'importance des disparités régionales, et ne reflètent pas suffisamment la situation particulière des Maldives, situation qui se traduit par de graves problèmes structurels faisant obstacle au développement. En outre, ces indicateurs ne mettent pas en évidence l'insuffisance des possibilités de diversification économique et la grande vulnérabilité du pays.

2. Les chiffres concernant le PIB par habitant masquent l'étendue de la pauvreté et les inégalités de revenus. Un Maldivien sur quatre vit avec moins d'un dollar par jour, le seuil de pauvreté fixé par la Banque mondiale; 43 % de la population a un revenu inférieur à 1,25 dollar par jour; 75 % de la population a un revenu quotidien moyen d'à peine 1,60 dollar, alors que la quasi-totalité des produits alimentaires et des autres produits de base sont importés et que les coûts de commercialisation sont élevés. Selon le Rapport mondial sur le développement humain 2000 publié par le PNUD, les Maldives se classent au 7e rang des pays les plus touchés par la malnutrition<sup>1</sup>.

3. Le PIB par habitant est un chiffre trompeur car le PNB est considérablement inférieur au PIB du fait de la forte dépendance du pays vis-à-vis de la main-d'œuvre étrangère et du rapatriement des bénéficiaires. Le revenu par habitant dans les atolls ruraux (584 dollars) équivaut à moins de la moitié du montant réel brut du PIB par habitant. Des disparités analogues existent en matière d'accès aux services de base tels que l'éducation, les soins de santé, l'eau et les installations sanitaires, et l'électricité. Ces disparités régionales résultent des graves difficultés structurelles liées aux caractéristiques géophysiques du pays, à l'étroitesse de la base économique et au petit nombre d'habitants des atolls ruraux. L'ensemble de ces facteurs compromet les mesures de redistribution et les efforts de développement, en dépit des vastes programmes permanents de mise en valeur des atolls ruraux.

4. Le Comité des politiques du développement a étudié les taux de mortalité des nourrissons tout en reconnaissant que les taux de mortalité juvénile (enfants de moins de 5 ans) constituaient un meilleur indicateur de la situation en matière de santé. Selon la classification établie par l'OMS, les Maldives occupent la 134e place, sur les 191 pays membres de l'Organisation, en matière de survie juvénile. Le rang de tous les pays seuils est supérieur à celui des Maldives, ce qui démontre une situation plus favorable en matière de santé : le Samoa était classé 81e, le Cap-Vert 123e et Vanuatu 127e<sup>2</sup>. Les données de l'OMS indiquent que les taux de mortalité juvénile (enfants de moins de 5 ans) chez les garçons et chez les filles s'élèvent à 90 % et à 86 % respectivement aux Maldives. Ces chiffres sont aussi les plus élevés

<sup>1</sup> PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 2000*, p. 169 et 170, tableau 4.

<sup>2</sup> OMS, *Rapport sur la santé dans le monde 2000*, p. 198 à 205, tableau 5.

comparés à ceux des autres pays seuils, dont les taux s'élèvent à 28 % et 25 % pour le Samoa, 55 % et 50 % pour le Cap-Vert et 64 % et 57 % pour Vanuatu<sup>3</sup>. Il n'est pas non plus tenu compte ici du fait que c'est aux Maldives que les dépenses de santé par habitant sont les plus élevées (248 dollars des États-Unis, contre 108 dollars au Samoa, 60 dollars au Cap-Vert et 85 dollars à Vanuatu)<sup>4</sup>. Les dépenses de santé représentent au total 8,2 % du PIB aux Maldives, 3,8 % au Samoa, 3,3 % à Vanuatu et 2,8 % au Cap-Vert<sup>5</sup>.

5. Bien que les Maldives se placent au 89e rang selon l'indicateur de développement humain établi par le PNUD, l'indicateur de la pauvreté humaine, également établi par le PNUD, montre que l'étendue de la pauvreté aux Maldives est plus importante que le dénuement dans les dix pays en développement qui, selon l'indicateur de développement humain, viennent après les Maldives<sup>6</sup>.

6. Parce que les Maldives sont constituées d'îles et que leur population se répartit sur plus de 200 d'entre elles, qui sont de petite taille (et dont beaucoup sont inaccessibles des jours durant pendant la mousson, la mer étant très agitée), le système de transport maritime est l'un des principaux obstacles à la production et à la fourniture de services. Cette situation est comparable à celle d'autres pays dans lesquels il n'existe aucun réseau de routes d'accès ou de voies ferrées entre les zones urbaines et les zones rurales.

En outre, l'insuffisance des installations portuaires rend les transports difficiles et coûteux. En fait, les taux de consommation et de production peu élevés de la population des petites îles fait obstacle au développement d'un système de transport régulier qui soit rentable. Les transports effectués d'une île à une autre sont compliqués par les forts courants qui circulent entre les atolls, les récifs dangereux qui entourent ceux-ci et les eaux peu profondes des lagons. L'absence d'une infrastructure de transport maritime a un effet multiplicateur qui se fait sentir à tous les niveaux et nuit à l'ensemble de l'économie des Maldives.

7. Des problèmes similaires affectent d'autres secteurs de l'économie. Par exemple, les coûts d'investissement dans le secteur des télécommunications sont disproportionnés. Du fait des distances qui séparent les atolls, il n'est pas possible d'utiliser les techniques classiques de communication à hyperfréquence, et le pays n'a pas d'autre choix que d'avoir recours à des technologies plus onéreuses faisant appel aux satellites.

8. Les indicateurs ne tiennent compte ni des immenses difficultés de mise en valeur des ressources humaines ni du fait que les programmes en la matière dépendent de l'aide extérieure. La population étant dispersée sur plus de 200 îles, dont 90 % comptent moins de 1 000 habitants chacune, des dépenses par habitant très élevées et des déséconomies d'échelle sont inévitables si l'on veut créer l'infrastructure nécessaire à la mise en valeur des ressources humaines. Le coût moyen de la construction d'une école primaire ou d'un petit dispensaire sur l'une des îles est cinq à six fois supérieur au coût de la construction d'une école semblable dans l'un des pays insulaires voisins, Sri Lanka. La charge financière pour le pays est encore alourdie par la nécessité de doter des mêmes services chacune des 200

<sup>3</sup> Ibid., p. 178 à 185, tableau 2.

<sup>4</sup> Ibid., p. 214 à 217, tableau 8.

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> PNUD, *Rapport sur le développement humain 2000*, p. 169 et 170.

îles, en raison de leur petitesse et de leur isolement. Cette charge est beaucoup plus pesante pour les Maldives que pour les petits États sans littoral, qui peuvent, eux, utiliser les infrastructures et les services de pays voisins plus grands.

Les efforts et les perspectives de développement sont fortement compromis par la faible valorisation des ressources humaines, rendue évidente par le fait que l'assistance technique absorbe plus de 50 % de l'aide extérieure. Toute réduction de l'assistance technique extérieure affaiblirait considérablement les programmes de renforcement des capacités et de développement institutionnel.

9. La diversification insuffisante et la grande fragilité de l'économie sont des questions très préoccupantes qui justifient le maintien des préférences accordées aux pays les moins avancés. L'étroitesse de la base économique est rendue évidente par la dépendance excessive vis-à-vis d'un seul secteur, le tourisme. Selon les estimations, les revenus bruts provenant du tourisme représentaient 84 % du PIB ces dernières années. Les crises qu'a traversé le secteur de la pêche ont accru la dépendance vis-à-vis du tourisme, tandis que les faibles ressources technologiques, la mise en valeur insuffisante des ressources humaines, les dépenses élevées liées aux facteurs de production tenant à la petite taille du pays, la grande dispersion géographique et les coûts des transports internationaux et nationaux ont réduit les possibilités de diversification, et la dépendance vis-à-vis des matières premières importées ne fait qu'entraver davantage encore les efforts de diversification.

10. Les possibilités de diversification de l'économie maldivienne sont relativement faibles étant donné l'importance des coûts qui y sont associés. Faute de ressources naturelles et humaines, les Maldives dépendent des importations de matières premières et de la main-d'œuvre étrangère pour la production de biens et de services. À cela s'ajoutent les coûts élevés du transport des produits finis vers les divers marchés extérieurs, qui tiennent en grande partie à l'insuffisance du fret de retour. Par exemple, le coût du transport d'un conteneur de 20 pieds (environ 6 mètres de long) depuis les Maldives jusqu'à un port situé en Europe du Nord se situe entre 1 500 et 1 700 dollars des États-Unis et n'est que d'environ 600 dollars s'il est acheminé vers Bangkok. La différence est comparable s'agissant des marchandises en provenance de Singapour, dont viennent l'essentiel des importations. Alors que l'expédition d'un conteneur de taille standard des États-Unis d'Amérique vers Sri Lanka revient à environ 600 dollars, les coûts du fret entre Singapour et les Maldives, dont l'éloignement ne représente qu'une fraction de la distance entre les deux pays précédents, sont près du triple.

11. La grande vulnérabilité des Maldives face aux divers bouleversements économiques est illustrée par les fluctuations marquées des résultats enregistrés par le Comité des politiques du développement depuis l'établissement de l'indicateur de diversification économique (EDI) et de l'indicateur de vulnérabilité économique (EVI) du pays. Selon les calculs du Comité des politiques du développement, l'EDI/EVI des Maldives est passé de 18 en 1991 à 11 en 1994, puis 30,5 en 1997 et 32,2 en 2000.

12. La vulnérabilité écologique n'est pas seulement une menace à long terme. Les Maldives ont récemment été éprouvées à plusieurs reprises par des phénomènes climatiques extrêmes qui ont pris les proportions de catastrophes naturelles, les pertes s'étant même en une occasion élevées à 22 % du PIB. En outre, l'exposition permanente à des risques écologiques tels que l'érosion littorale et les ondes de tempête se traduit par une forte ponction sur les ressources disponibles, y

compris celles qui proviennent de l'aide extérieure. Immédiatement après les ondes de tempête de 1987, les dépenses liées aux mesures de prévention se sont montées à plus de 70 millions de dollars. Aujourd'hui encore, jusqu'à 90 % de l'ensemble des îles habitées doivent lutter contre l'érosion de leurs côtes et certaines d'entre elles sont gravement affectées par la disparition non seulement de leurs lignes de rivage et de la végétation mais encore des habitations et des infrastructures sociales, ce qui oblige le Gouvernement à mettre en place d'urgence de coûteux programmes de réinstallation.

La nécessaire adaptation aux menaces environnementales contraint à drainer les ressources destinées aux services socioéconomiques essentiels et à utiliser les fonds dégagés pour la mise en œuvre de mesures indispensables de protection de l'environnement; il s'ensuit que les coûts marginaux de substitution des programmes environnementaux pour les services sociaux sont considérables.

13. Dans de nombreuses îles, les réserves d'eau souterraine ont été épuisées, ou bien les nappes d'eau sont salées ou contaminées, et les populations dépendent de réserves en eau de pluie qui ne suffisent pas à satisfaire les besoins quotidiens les plus essentiels. Pour aider les Maldives à faire face à une situation qui va en se détériorant, il est impératif que les donateurs continuent d'appuyer les efforts déployés par les pouvoirs publics pour assurer les services de base nécessaires aux populations rurales.

14. L'évaluation du Comité des politiques du développement n'a pas tenu compte de la capacité limitée du pays à maintenir son niveau actuel de développement. Les Maldives ne peuvent pas continuer à afficher les résultats auxquels elles sont parvenues, selon les indicateurs de développement, s'il est mis fin aux programmes d'aide. Le niveau du développement social et économique est très étroitement lié à l'aide extérieure, qui représente plus de 17 % du PIB et 60 % des investissements publics. Cette dépendance est accrue par le fait que les Maldives, par rapport à d'autres pays, n'attirent guère les investissements étrangers directs (IED) et par l'impossibilité de contracter des emprunts auprès d'institutions financières privées, facteurs qui limitent la capacité du pays à s'adapter à une réduction du niveau de l'aide.

La comparaison des courants d'IED dans 4 pays marginalisés, en 1997, montre que les Maldives sont dans la situation la plus précaire<sup>7</sup> :

Vanuatu	30,3 millions de dollars
Samoa	20 millions de dollars
Cap-Vert	11,6 millions de dollars
Maldives	7,7 millions de dollars (chiffres les plus importants enregistrés par le pays)

15. Il n'a pas été tenu compte des conséquences qu'aurait pour le pays la perte des avantages qui lui étaient accordés en tant que pays moins avancé. Les coûts élevés des facteurs de production et les déséconomies d'échelle ne permettent aux Maldives de rester compétitives sur les marchés internationaux que parce qu'elles bénéficient de l'accès préférentiel réservé aux pays les moins avancés.

<sup>7</sup> CNUCED, *The Least Developed Countries 1999 Report*, Organisation des Nations Unies, Genève, 1999, tableau 12, p. 45.

Restreindre cet accès préférentiel aura pour résultat l'asphyxie de l'économie. Par exemple, l'industrie du thon, qui représente le principal employeur, s'effondrera du fait de la perte de l'accès préférentiel au marché européen. À l'heure actuelle, les concessions tarifaires accordées aux Maldives sur ce marché (24 %) leur permettent tout juste d'affronter la concurrence. La perte de l'accès préférentiel aura un effet analogue sur l'industrie vestimentaire. En outre, les possibilités d'expansion du commerce extérieur, dans le cadre de l'Arrangement commercial préférentiel sud-asiatique par exemple, s'en trouveront elles aussi réduites.

La suppression des concessions accordées aux pays les moins avancés, étant donné la faiblesse de l'économie, rendra insupportable le fardeau de la dette imposée aux Maldives et aura pour effet un ralentissement du taux de croissance économique qui conduira à l'instabilité macroéconomique. Plus de 80 % des dépenses totales d'équipement consacrées aux services socioéconomiques et 60 % des dépenses totales d'investissement sont financées par des prêts concessionnels et par l'aide octroyée sous forme de dons. Plus de 17 % du PIB provient de l'aide extérieure. Bien que ce dernier pourcentage soit comparativement faible, le risque d'une baisse du niveau de l'aide doit être envisagé en même temps que les difficultés rencontrées pour attirer les IED – dont le niveau demeure très faible –, l'importance du déficit de la balance de paiements courants (15 % du PIB en 1999) et l'ampleur et la nature des difficultés que rencontre le pays en matière de développement.

## **B. Principaux points omis dans le projet de profil de vulnérabilité**

Il convient de se féliciter que le Conseil économique et social ait décidé d'établir des profils de vulnérabilité par pays en vue de vérifier par le biais de recoupements qualitatifs les résultats de l'évaluation quantitative. Toutefois, s'agissant des Maldives, le profil de vulnérabilité est loin, à ce stade, de pallier aux diverses omissions et lacunes découlant de l'application des critères quantitatifs. Au contraire, le projet de profil n'a fait que dresser un tableau encore plus trompeur de la situation actuelle des Maldives. On trouvera dans les paragraphes qui suivent certains des principaux points omis dans le profil au titre de plusieurs des mesures évaluées sur le plan qualitatif. La section ci-après suit le plan du profil résumé.

### **1. Critère du revenu**

#### *1.1 PNB/PIB par habitant*

Bien qu'à première vue, les Maldives aient dépassé la valeur plafond en matière de PIB, il convient de noter que dans ce pays, le PNB est nettement inférieur au PIB. La valeur indiquée dans le profil résumé pour le PNB est très contestable. En effet, 20 % du PIB échappe aux Maldiviens. Le déficit des transferts privés nets a augmenté tout au long des années 90, passant de 22 à 32,5 millions de dollars des États-Unis entre 1994 et 1996. Le PNB par habitant se situe donc probablement bien en deçà du seuil fixé pour que le pays soit retiré de la liste.

#### *1.2 Répartition du revenu*

Les écarts de revenu enregistrés entre Malé et les atolls sont nettement supérieurs à ceux indiqués dans le rapport – un Maldivien sur quatre doit vivre avec moins d'un dollar par jour, un montant inférieur au seuil de pauvreté établi par la

Banque mondiale. Quarante-trois pour cent de la population vit avec un revenu inférieur à 1,25 dollar par jour.

## **2. Critère des ressources humaines**

Pour autant que les indicateurs retenus mettent l'accent sur certains des atouts des Maldives, ils ne brossent pas un tableau fidèle de la réalité du pays.

### *2.1 Taux d'inscription dans l'enseignement primaire et secondaire*

Bien que le taux d'inscription dans l'enseignement primaire soit élevé, tous les élèves ne suivent pas cet enseignement jusqu'au bout, et 50 % seulement du groupe d'âge concerné est inscrit dans l'enseignement secondaire. Cela est dû à divers problèmes structurels caractéristiques des Maldives, à savoir le petit nombre d'habitants des îles, les difficultés d'accès et autres problèmes liés à l'extrême dispersion de la population.

### *2.2 Nutrition*

Bien que l'apport en calories soit conséquent, la sous-alimentation demeure élevée (49 %) dans les atolls ruraux. La plupart des produits alimentaires doivent être importés et coûtent cher. Près de 50 % des enfants souffrent de retards de croissance et d'insuffisance pondérale dus aux carences nutritionnelles.

## **3. Critère de la vulnérabilité – Chocs exogènes**

### *3.1 Chocs dus à des causes naturelles*

Le profil utilisé par le Comité des politiques du développement met l'accent sur les risques à long terme mais fait l'impasse sur les chocs dus à des causes naturelles auxquels les Maldives sont régulièrement exposées.

### *3.2 Chocs économiques*

La vulnérabilité chronique de l'économie est sous-estimée dans le rapport. Cela fait 30 ans que les Maldives subissent des chocs exogènes successifs qui touchent des secteurs critiques de l'économie.

L'industrie de la pêche, seul secteur exportateur de marchandises des Maldives, s'est effondrée du fait de l'interdiction protectionniste dont elle a été frappée sur le marché dans les années 70. Pendant les années 90, ce secteur a de nouveau subi une série de crises dues aux fluctuations du marché mondial. Les recettes d'exportation tirées des pêcheries ont diminué du quart au début des années 90 et encore chuté de 50 % vers 1995 et subissent de nouveau une forte baisse depuis 1998.

Le secteur du tourisme a également connu des revers imprévisibles, qu'il s'agisse du repli des marchés, des conflits dans la région ou ailleurs (Sri Lanka et guerre du Golfe) ou des atteintes à l'image de marque du pays liées au phénomène de la décoloration des coraux et au risque d'élévation du niveau de la mer.

### *3.3 Instabilité de la production*

Dans le cas des Maldives, l'instabilité de la production ne doit pas être évaluée en se référant exclusivement à l'agriculture et à la production manufacturière. Les

cultures sont limitées faute de terres arables et la production se ressent souvent de l'intrusion d'eau salée en cas d'ondes de tempête. La vulnérabilité aux chocs est également notable dans le secteur de la pêche, qui fait les frais des changements climatiques et du phénomène El Niño. En outre, du fait du rôle prédominant du tourisme dans l'économie, le Comité aurait dû chercher un indicateur qui prenne en compte la vulnérabilité de ce secteur.

### 3.4 *Instabilité des exportations de biens et de services*

Il est faux de dire que le pays ne souffre que d'une « instabilité limitée » des exportations de biens et de services.

Le rapport ne mentionne pas les fluctuations des exportations de produits de la pêche. La volatilité des investissements, le faible taux de rétention du revenu et l'importance que revêt pour l'industrie vestimentaire l'accès préférentiel aux marchés ne sont pas non plus pris en considération. Le risque élevé de dépendance vis-à-vis du tourisme et l'étroitesse de la concentration de ce secteur sur les marchés sont également passés sous silence.

## 4. Critère de la vulnérabilité – Risques de chocs

### 4.1 *Balance des paiements*

La vulnérabilité de la balance des paiements face aux risques d'instabilité des recettes des secteurs de la pêche et du tourisme est sous-estimée. Les recettes du tourisme représentent 84 % du PIB. Vingt-huit pour cent des recettes publiques proviennent directement du tourisme. La dépendance à l'égard de l'aide étrangère (30 % des recettes publiques) n'est pas mentionnée.

### 4.2 *Recettes*

Le risque majeur de baisse consécutive des recettes découlant de la forte dépendance vis-à-vis du tourisme n'est pas mentionné.

### 4.3 *Concentration économique*

Il est inexact de dire que la forte concentration économique n'a pas constitué jusqu'ici un facteur de vulnérabilité. La crise des pêcheries a eu un lourd impact sur l'économie, en particulier sur l'emploi dans les zones rurales.

Parmi les quatre pays marginaux examinés par le Comité, c'est aux Maldives que l'on observe la prédominance la plus nette d'un seul secteur (exprimée en pourcentage du total des exportations)<sup>8</sup>:

Maldives	Tourisme	68,4 %
Samoa	Tourisme	47,7 %
Vanuatu	Tourisme	40,9 %
Cap-Vert	Transports aériens	26,8 %

<sup>8</sup> CNUCED, The Least Developed Countries 1999 Report, Organisation des Nations Unies, Genève, 1999, tableau 19, p. 87 à 89.

#### 4.4 *Spécialisation économique*

Bien que l'apparition du tourisme comme secteur d'activité dominant ait compensé momentanément l'instabilité de l'industrie de la pêche, la dépendance excessive vis-à-vis du tourisme a, contrairement à ce qu'indique le profil de vulnérabilité, accentué les risques de forte vulnérabilité économique.

#### 4.5 *Emploi*

Le départ des expatriés n'est pas le seul choc susceptible d'agir sur l'emploi. La faiblesse du secteur de la pêche a de graves conséquences pour l'emploi rural. L'emploi a toutes les chances de pâtir du risque d'instabilité ou de diminution de l'aide, étant donné le nombre d'emplois directement liés aux multiples programmes de développement des infrastructures financés par l'aide extérieure. Du fait de ses faibles capacités de mise en valeur des ressources humaines, le pays reste dépendant vis-à-vis de la main-d'oeuvre étrangère.

#### 4.6 *Situation sociale*

La dispersion géographique, les difficultés d'accès, les coûts unitaires élevés, la faiblesse de l'infrastructure socioéconomique et le manque de ressources font que les services sociaux demeurent très dépendants du maintien de l'aide étrangère. Plus de 80 % du montant total des dépenses d'équipement dans le secteur des services socioéconomiques est financé au moyen de prêts à des conditions de faveur et d'aide sous forme de dons.

#### 4.7 *Environnement*

Le profil de vulnérabilité ne met l'accent que sur les catastrophes naturelles et sur les menaces à long terme. Il sous-estime la forte vulnérabilité des Maldives même vis-à-vis des phénomènes naturels courants comme les ondes de tempête et la décoloration des coraux, et des catastrophes causées par l'homme comme les marées noires. Les conditions météorologiques, souvent défavorables, isolent encore plus les îles, perturbant l'économie et accroissant la vulnérabilité du pays aux chocs.

### **5. Critère de la vulnérabilité – Résistance aux chocs**

#### 5.1 *Facteurs structurels*

Contrairement à ce qu'indique le profil de vulnérabilité, la petitesse et l'isolement des îles constituent des obstacles structurels pour l'ensemble de l'économie, y compris le tourisme. L'étroitesse du marché intérieur, les déséconomies d'échelle, les coûts élevés des infrastructures et des transports, le manque de compétitivité, l'inefficacité économique, les entraves à la mobilité de la main-d'oeuvre locale et le coût élevé de la mise en valeur des ressources humaines entravent le développement socioéconomique.

Les caractéristiques géophysiques des îles, la dispersion de la population, l'insuffisance des sources de financement et la forte concentration économique sont des obstacles structurels majeurs à une bonne résistance aux chocs.

## 5.2 *Facteurs liés à la politique générale*

Dans le profil de vulnérabilité, l'évaluation des facteurs pertinents liés à la politique générale ne met pas suffisamment l'accent sur le fait que les Maldives sont tributaires de l'aide étrangère pour le maintien de leur niveau de développement actuel et qu'elles ne sont pas en mesure de s'adapter à une baisse du volume de l'aide.

## 6. **Évaluation globale**

L'évaluation globale du profil de vulnérabilité doit être revue en fonction de ce qui précède. Les Maldives ne sont pas seulement vulnérables sur le plan écologique, elles souffrent également de graves handicaps économiques, sont particulièrement exposées aux chocs exogènes à court terme et sont tributaires de l'aide étrangère.

## C. **Sous-estimation du facteur de vulnérabilité**

En dépit de l'importance qu'accorde l'Assemblée générale à la question de la vulnérabilité, le Comité des politiques du développement a recommandé la radiation des Maldives de la liste des PMA bien que ce pays ne remplisse pas les conditions nécessaires pour ce qui est de l'indice de vulnérabilité économique. La vulnérabilité est un facteur crucial pour déterminer les obstacles qui entravent le développement et les perspectives des PMA, en particulier des petits États insulaires. Ses effets négatifs neutralisent les succès que reflètent les critères relatifs au revenu et à la mise en valeur des ressources humaines.

En outre, la recommandation que le Comité a faite au Conseil économique et social d'examiner si une aide spéciale pourrait être accordée aux Maldives au vu de leur situation exceptionnelle (par. 99 du rapport) n'a pas été soulignée dans la recommandation visant à radier les Maldives du moment que le pays satisfaisait aux critères techniques d'exclusion de la liste des PMA. La prudence dont le Comité lui-même a fait preuve montre combien il importe de différer la radiation des Maldives en attendant que le Conseil économique et social puisse identifier les modalités à adopter et les mesures à prendre par la communauté internationale pour faire face à la situation particulière des Maldives.

## D. **Coûts qu'entraînerait pour les Maldives leur radiation de la liste des PMA**

### 1. **Perte de l'accès préférentiel aux marchés**

- Les exportations de thon à destination de l'UE seront frappées de droits s'élevant à 24 %. À l'heure actuelle, même sans avoir à payer de droits de douane, les Maldives arrivent à peine à affronter leurs principaux concurrents du fait des coûts unitaires élevés et des déséconomies d'échelle.
- L'industrie vestimentaire devra fermer ses portes car les exportations actuelles sont tributaires de l'accès préférentiel au marché des États-Unis dont les Maldives bénéficient en leur qualité de PMA.

## **2. Diminution de l'aide étrangère**

- De nombreux donateurs s'appuient déjà sur les indications fournies dans les rapports précédents du Comité pour réduire leur niveau d'assistance. La radiation des Maldives fera encore diminuer cette aide, compromettant ainsi gravement la capacité du pays à poursuivre ses programmes de développement, voire à maintenir le niveau de développement actuel.
- 60 % du montant total des dépenses engagées au titre du développement est financé au moyen de l'aide étrangère (dons et prêts à des conditions de faveur).
- 80 % du montant total des dépenses liées aux services socioéconomiques est financé au moyen de l'aide étrangère.
- La diminution de l'aide provoquera de graves problèmes de chômage étant donné le grand nombre d'emplois directement liés aux multiples programmes de développement des infrastructures financés par l'aide.
- Les coûts unitaires élevés, les déséconomies d'échelle et l'étroitesse des sources de financement restreignent les flux d'investissements étrangers directs (IED). Le volume d'IED que les Maldives sont parvenues à attirer est beaucoup plus faible que celui des autres pays marginaux (par ailleurs, si les Maldives ne bénéficient plus du Système généralisé de préférences (SGP), elles perdront l'un de leurs principaux atouts pour attirer des IED).

## **3. Alourdissement du fardeau de la dette**

- Demande de remboursement anticipé des titres de dette anciens, qui aura pour effet d'alourdir le fardeau du service de la dette. Les versements échelonnés au titre de tous les prêts consentis par l'IDA, la Banque asiatique de développement et le Fonds nordique de développement (NDF) (soit 87 % du montant total de la dette à la fin de 1999) augmenteront de 100 % le montant de chaque échéance exigible ultérieurement.
- La perte des conditions de faveur se traduira aussi par une plus grande instabilité macroéconomique, surtout du fait que le déficit de la balance des paiements courants représente 15 % du PIB (1999).

## **4. Perte d'accès à d'autres dispositifs spéciaux**

- On citera notamment la cessation de nombreux programmes d'assistance technique alors même que 50 % de l'aide actuelle est dispensée sous la forme d'une assistance technique en faveur du renforcement des capacités. Parmi les autres dispositifs dont les Maldives cesseront de bénéficier, on citera le traitement spécial et différencié dans le cadre de l'OMC et les programmes spéciaux pour PMA de l'OMI, de l'OIT, de l'UNESCO, de la CNUCED et d'autres organisations multilatérales ainsi que de donateurs bilatéraux. De même, le pays accédera beaucoup plus difficilement aux instances de négociation multilatérale car il ne bénéficiera plus de l'aide accordée aux PMA pour faciliter leur participation.